

Le CIL-PASS Assistance® l'assistance logement pour les salariés en difficulté

■ Services

Une écoute et une aide **si un événement difficile* et imprévu vous empêche de :**

- régler le loyer de votre location,
- rembourser vos prêts immobiliers
- trouver un logement.

** Baisse des ressources, divorce ou conflit familial, menace d'expulsion, endettement excessif.*

Une aide globale et personnalisée

Ecoute	Compréhension et évaluation de votre situation
Diagnostic	Examen préalable des causes et compréhension de vos difficultés
Mise en œuvre	De solutions adaptées dans le cadre du 1% logement
Orientation	Vers des partenaires spécialisés pour d'autres interventions

Une écoute et une ouverture

Notre mission est de vous aider dans vos difficultés liées au logement. Pour les résoudre, nous pouvons aussi vous orienter vers des partenaires spécialisés (services sociaux, collectivités, associations,...).

Mieux vaut prévenir...

Ce service est d'autant plus efficace s'il est mis en place le plus tôt possible. Réagissez rapidement devant les difficultés avant qu'elles ne deviennent insurmontables.

CIL-PASS Assistance® vient compléter toutes les aides du CIL49 :

- renégociation de prêts immobiliers onéreux,
- aide pour l'allègement temporaire des quittances,
- prêt pour double charge de logement,
- adaptation du logement pour personne handicapée,
- prêt SECURI-PASS®

Ce service est gratuit et confidentiel.

■ Bénéficiaires

- salarié d'une entreprise cotisante au CIL49
- ou salarié du secteur assujetti au 1% logement
- Vous rencontrez des difficultés financières liées à votre logement.

■ Modalités

Après établissement du diagnostic de votre situation (analyse des difficultés) et réalisation de votre budget avec notre conseiller budget logement, ce dernier vous proposera les solutions les plus adaptées à votre situation.